

**Commune de Bonnevaux**

mairie.bonnevaux@free.fr

Site Internet: bonnevaux.com

\* Mairie

( 04 66 61 12 68

30450 Bonnevaux

: 04 66 61 25 07

Bonnevaux, le 28 juillet 2015

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2015

**Présents :** Roseline Boussac, Yves Bové, Marie-Cécile Chandesris, Bertrand Poincin, Damien Loyal, Eric Dedieu, Victor Matalonga.

**Procuration :** Frédéric Vidal à Yves Bové.

**Absents :** Pascal Perquis, Sabine Hurel, Sébastien Hérard, Damien Loyal

**Secrétaire :** Marie Cécile Chandesris

Le compte- rendu du Conseil Municipal du 3 mai 2015 est adopté à l'unanimité des présents après quelques modifications.

### MODIFICATIONS BUDGETAIRES M14

« Le Conseil Municipal décide les modifications budgétaires en comptabilité M14, Budget Général 2015 :

#### Investissement dépenses :

2158 Autres installation, matériels - 1 000 €

2183 Matériel de bureau, informatique + 1 000 €

#### Fonctionnement dépenses :

61522 Bâtiments + 500 €

022 Dépenses imprévues - 500 €. »

### MODIFICATIONS BUDGETAIRES M49

« Le Conseil Municipal décide les modifications budgétaires en comptabilité M49, Budget Eau et Assainissement 2015 :

#### Fonctionnement dépenses :

014 Atténuation de produits

701249 Reversement à l'Agence de l'eau  
Redevance pour pollution d'origine domestique + 100 €

1

706129 Reversement à l'Agence de l'eau  
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte - 100 €. »

### PARTICIPATION FINANCIERE CENTRE DE LOISIRS « BOIS DE BERTRAND »

« Le Centre de loisirs sans hébergements du Bois de Bertrand est ouvert du 6 juillet au 21 août 2015 pour les enfants de 5 à 13 ans de la Communauté de Communes des Hautes Cévennes.

Le Conseil Municipal étant favorable à encourager les activités sur le territoire, accorde une aide financière, à hauteur de 5 €

par jour et par enfant domicilié sur notre Commune de Bonnevaux, à concurrence de 50 € pour l'été 2015.

La subvention sera directement versée au Centre de Loisirs « Bois de Bertrand » après présentation de la facture. »

## **REPARTITION FCIP ( Fond Communal et Intercommunal de Péréquation ) :**

Il s'agit du Fond National de Péréquation des ressources intercommunales et communales qui est reversé en totalité à la Communauté de Communes des Hautes Cévennes. Toutes les communes doivent délibérer avant le 30 juin 2015 et être d'accord à l'unanimité sur le reversement total du fond.

« Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Hautes Cévennes a décidé par un vote le 18 juin 2015 d'appliquer le régime dérogatoire N° 2 par rapport au Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales ( FPIC ) :

le Conseil Communautaire peut fixer librement les modalités de répartition interne du versement, à savoir : la totalité des 138 528 € doit être versée à la Communauté de Communes des Hautes Cévennes.

Pour notre Commune, il s'agit de 2761 €.

Ceci pour donner tous les moyens à la Communauté de Communes de continuer et de renforcer son action dans la continuité des décisions budgétaires prises à l'unanimité le 26 mars 2015. »

## **ACCEPTATION DE DON ( ASSOCIATION DIOCESAINE DE NIMES )**

« Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier de la demande de Madame le Maire et de la réponse positive du « Association Diocésaine de Nîmes » pour l'attribution d'un don de 10 000 € pour les travaux de réfection du toit de l'église de Bonnevaux, accepte ce don et demande qu'il soit affecté au travaux cités ( compte investissement 10251 Don et legs en capital). »

## **DON DU « COMITE D'ACTION DE LA SAUVEGARDE DE L'ART FRANCAIS »**

« Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier de la demande de Madame le  
2

Maire et de la réponse positive du « Comité d'Action de la Sauvegarde de l'Art Français » pour l'attribution d'un don de 20 000 € pour les travaux de réfection du toit de l'église de Bonnevaux, accepte ce don et demande qu'il soit affecté au travaux cités ( compte investissement 10251 Don et legs en capital). »

## **INFORMATIONS DIVERSES :**

### **Travaux Église et ancienne mairie**

Les travaux se sont déroulés sans encombre et dans une ambiance remarquable. Les entreprises choisies ont fait preuve d'un grand professionnalisme. Tous les lundis une réunion de chantier a eu lieu en présence de l'architecte. Un avenant sera fait pour les travaux non prévus : sur la toiture de l'ancienne mairie, l'ensemble de la charpente était à refaire. La réception des travaux est envisagée le lundi 6 juillet 2015. Le Maire et l'adjoint au maire ont obtenu deux dons appréciables (Sauvegarde de l'Art Français et Association Diocésaine de Nîmes ) qui diminuent d'autant le coût global qui revient à la charge de la Commune.

### **Travaux AEP**

Eric Dedieu et Damien Loyal sont les élus désignés pour suivre les travaux de l'AEP. Le Maire est présente également aux réunions de chantier.

Les travaux sur la route de Nojaret ont été interrompus durant l'été ( ils reprendront à la mi-septembre ), ils ont continué sur le chemin de la Pourière.

### **Voirie –route des moines**

Les fonds de l'État ne sont pas débloqués ni clairement engagés. La mairie de Malbosc contactée par le Maire envisage des travaux en septembre mais craignent que les camions qui travaillent à l'AEP détériorent rapidement ces travaux. Le Maire s'est vue promettre une réunion interdépartementale pour étudier ce projet d'échange de statuts de cette portion de la route des moines avec une autre portion de route avec St André de Cruzières.

### **Convocations papier :**

Il y a lieu de prendre une délibération pour les convocations aux élus par mail. Compte tenu des problèmes internet, les convocations seront envoyées par mail et par courrier postal.

### **Internet**

Le réseau hertzien est abandonné par le Pays des Cévennes et à compter du 23 juillet ceux qui en bénéficiaient n'auront plus internet et sont dans un premier temps invités par le Pays des Cévennes à opter pour la solution satellitaire. Après renseignements pris directement au Pays des Cévennes, nous avons eu connaissance que le réseau hertzien va être repris par une entreprise d'Alès : ROOT'S Informatique et Marie-Cécile Chandesris a participé à une réunion à Sénéchas où cette entreprise a pu présenter son projet : l'exposé nous a éclairé sur les défaillances techniques de l'installation de Meshnet et de Nomotech, sur les propositions techniques nouvelles, sur les tarifs envisagés et la puissance garantie grâce à un matériel plus performant et moins cher ! Une réunion est envisagée sur Bonnevaux.

### **C.C.H.C. (Communauté de Communes des Hautes Cévennes)**

De nouvelles élections ont donc eu lieu après la démission des 4 vice-présidents et celle du président qui a suivi. Ont été élus : Président Patrick Deleuze (1<sup>er</sup> adjoint de Chamborigaud), 3 vice-présidents : Mrs Besse-Desmoulières Georges, Gaillard Philippe et Charles Christian .

3

La commune de Vialas demande à quitter la C.C.H.C.

### **Attestation de Karim Loyal :**

Suite au débat du conseil municipal précédent, Karim Loyal a fait parvenir une attestation de formation pour sa future installation.

### **Cahier de concertation pour le P.L.U.**

En réponse aux mails et photos désobligeantes prises dans la propriété des Boussac et accrochées au cahier de concertation du PLU, Roseline Boussac lit la note du 27 juin 2015 qu'elle et Marie-Cécile Chandesris ont écrite et signée :  
« Ce cahier se veut être un outil participatif et l'occasion de recueillir les avis et remarques des habitants de Bonnevaux concernant la démarche du PLU.

Ce n'est pas une occasion de régler ses comptes avec des personnes ou d'afficher de façon partisane des photos de bâti ou d'annexe en propriété privée.

Par ailleurs , le PLU n'a pas comme objectif de régulariser les habitats alternatifs existants (cf. note de Mr Bellosta en date du 15.04.2015). La démarche du PLU et le choix du bureau d'études ont aussi été dictés par le souci d'en finir avec les « guerres » entre les personnes de convictions diverses et de faire en sorte que les problèmes de l'avenir urbanistique du village soient réfléchis et débattus dans des dialogues constructifs et honnêtes. »

Les élus présents ont clairement exprimé le désir de se voir tous ensemble un soir après 21h.

